

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 4 décembre 2020

10 M€ d'aides de l'Europe pour l'achat d'équipements pour les services hospitaliers de Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de la crise sanitaire

Suite à la propagation de l'épidémie de Covid-19 en France et en Europe, la Commission européenne a proposé en mars 2020 le lancement d'une « initiative d'investissement en réponse au coronavirus Covid-19 » à hauteur de 37 milliards d'euros dans le cadre de la politique de cohésion 2014-2020 de l'UE, destinée à soutenir et protéger les économies des impacts de la crise sanitaire liée à la propagation du virus.

Ces dispositifs d'urgence, pris sur la base des règlements européens CRII et CRII+ adoptés en mars et avril derniers, permettent aux Régions, autorités de gestion des fonds européens, de soutenir les investissements dans les systèmes de santé à travers les programmes européens dont elles assurent la gestion.

Dans ce contexte, la Région, responsable de la mise en œuvre des fonds européens en Bourgogne-Franche-Comté, et l'Agence Régionale de Santé (ARS) agissent ensemble pour soutenir les centres hospitaliers de la région.

L'objectif de cette aide exceptionnelle est de soutenir les établissements fortement impactés par l'épidémie de COVID.

Les centres hospitaliers ont dû engager des dépenses importantes afin de prendre en charge les malades, protéger les soignants et dépister la maladie tout en luttant contre la propagation du virus.

Aussi, la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui de l'ARS, va mobiliser 10 millions d'euros de Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour supporter les achats d'équipements hospitaliers dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Cette subvention exceptionnelle couvrira les achats :

- De matériels utilisés dans le cadre de la prise en charge des malades, notamment les respirateurs,
- D'équipements de protection individuelle à destination des personnels de santé et patients COVID, notamment des masques et blouses,
- De matériels utilisés dans le dépistage de la maladie.

L'ensemble de ces investissements permettra de renforcer les capacités des centres hospitaliers de la région dans la lutte contre l'épidémie.

Contacts presse

Région

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66
Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

ARS

Lauranne Cournault – lauranne.cournault@ars.sante.fr – tél 03 80 41 99 94